

Il y a un an, Annelie et Mikael Karlsson ont fait leurs bagages. Direction Paris. Ce couple de Suédois et leurs deux enfants ont décidé de prendre un « congé sabbatique ». Enfin en quelque sorte. Car Mikael Karlsson fait toujours partie du board de la société familiale qu'il dirigeait et Annelie Karlsson s'emploie à développer son magazine « Frankofon » dédié à la communauté suédoise amoureuse de la France.

sandrine l'herminier



« La société de BTP Stark dont j'ai hérité de mon père est spécialisée dans le ravalement de façade. Elle emploie actuellement 110 personnes. C'est l'une des compagnies suédoises qui a le plus progressé ces six dernières années », se félicite Mikael Karlsson qui ajoute : « Je voulais néanmoins prendre un peu de recul dans ma vie professionnelle. Ma femme est francophone et nous discutons depuis longtemps de la possibilité de partir en France pour que nos enfants apprennent une autre langue et qu'ils puissent se frotter à une autre culture. » Aujourd'hui, la famille a sauté le pas. Elle est installée au cœur de la capitale et ne regrette pas ce choix de vie. « La distance m'aide à réfléchir à la stratégie de l'entreprise, à envisager de racheter d'autres compagnies, à développer l'international. » En attendant, Mikael Karlsson s'est découvert une autre passion : la Bourse, notamment le trading qu'il pratique quotidiennement avec un broker.

Impatriation : mode d'emploi

Pour rééquilibrer et protéger son patrimoine, Mikael Karlsson a réalisé il y a quelques années un OBO (Owner Buy Out). Ce montage à effet de levier lui permet de capitaliser et de sécuriser une grande partie de son patrimoine industriel dans un holding familial et de rester l'actionnaire majoritaire dans le holding professionnel. Dans un deuxième temps, au moment de la vente de ses actions, il bénéficiera du supplément de valeur engrangé par l'entreprise. Mikael Karlsson a également logé au sein du holding familial ses activités annexes, dont le magazine de sa femme. Restait à optimiser financièrement et fiscalement ses actifs. « La loi 2008 est favorable aux impatriés qui sont exonérés d'ISF durant six ans », explique Aurélien Guichard, directeur

« Nous discutons depuis longtemps de la possibilité de partir en France pour que nos enfants apprennent une autre langue et qu'ils puissent se frotter à une autre culture. »

Mikael Karlsson

associé chez **Agora Finance** en charge du patrimoine personnel du couple. Prudent, le CGPI pense loger les actifs de son client dans un contrat d'assurance vie de droit luxembourgeois. « La couronne suédoise est une monnaie assez fluctuante et il ne nous semble pas opportun actuellement de basculer ce patrimoine en euro tout de suite. Nous pensons néanmoins sécuriser à terme une partie du patrimoine sur des devises plus stables telles que le franc suisse », souligne l'intéressé. Et de poursuivre : « Nous étudions l'opportunité de créer un FCP dédié (cf dossier « Fonds sur mesure : réservé aux gros patrimoines » p.20) dans une enveloppe assurance vie, ce qui évite d'être taxé de l'impôt sur les dividendes. Nous y mettrons de l'OPCVM, mais aussi du non-coté et d'autres classes d'actifs. **L'enveloppe de l'assurance vie est également une solution intéressante pour transmettre ce patrimoine aux enfants.** » Alors que le débat sur les paradis fiscaux fait rage en France, la gestion de ces capitaux au Luxembourg ne va-t-il pas faire grincer des dents ? « Il ne s'agit pas d'une fuite de capitaux, prévient Aurélien Guichard. Ce patrimoine est déclaré en Suède et ce choix confère aux actifs de mon client la dimension internationale qu'il souhaitait. » Si Mikael Karlsson reste assez discret sur ses projets futurs, son épouse souhaite en revanche profiter de son passage en France pour développer la visibilité de son magazine. « C'est un vrai changement de vie et nous apprenons petit à petit à nous réapproprier le temps, confie Annelie Karlsson. J'aime la langue et la culture françaises, et je voulais transmettre à ma famille cet art de vivre si particulier... » ■